

SESSION D'AUTOMNE DU GRAND CONSEIL

Le groupe PEV assume ses responsabilités

Les séances du groupe PEV du Grand Conseil débutent par une méditation que propose à tour de rôle un membre du PEV. Cette fois-ci, **Christine Grogg** a thématiqué la question d'être chrétien dans ce monde.

Grâce à la Présidente **Christine Schnegg**, la séance plénière a également débuté par une courte méditation proposée en collaboration avec le Président sortant du synode **Andreas Zeller**. Pour le lancement de la session, **Barbara Streit** a repris une intervention de l'ancien député au Grand Conseil **Ruedi Löffel**. Elle a tenté de convaincre le Conseil que le système électoral selon le modèle de **Puckelsheim** est plus juste. **Melanie Beutler-Hohenberger** a conduit le groupe de manière



Les dix membres du groupe du PEV au sein du Grand Conseil.

compétente à travers la loi sur les programmes d'action sociale, qui règle notamment les bons de garde. Pour sa deuxième session, **Margret von Bergen** a, de façon déjà presque routinière, représenté le PEV dans les questions sociales et de santé, p.ex. dans le rapport concernant la prévoyance-temps. Afin d'optimiser le frein à l'endettement en matière d'investissement, **Hans Kipfer** a fait des propositions

que la commission des finances va examiner. **Tabea Bossard-Jenni** a obtenu un beau succès: sa première intervention « Mieux utiliser le bois de chauffage afin de lutter contre le bostryche » a été adoptée, à l'unanimité (!) par le Conseil. La motion d'un membre de l'UDC, demandant le versement d'une aide d'urgence également aux requérants d'asile hébergés de manière privée, a été le sujet de

débats très émotionnels. **Markus Wenger** et **Barbara Streit** ont représenté la position du PEV: « On doit aimer les gens ». L'intervention a été transmise contre l'avis du gouvernement et sans autre voix de l'UDC par 78 voix contre 67. Le nombre de votes au sein du Conseil n'est pas toujours relative au travail fourni. Ainsi **Hanspeter Steiner** a convaincu grâce à ses recherches sur les questions de transport. Quant au travail de **Tom Gerber** au sein de la commission de gestion, il ne parvient souvent au Conseil ou au public que sous forme de rapport.

Dans un petit groupe comme celui du PEV, chacun doit et peut s'engager de manière active. Nos trois nouveaux membres au sein du Conseil se sont intégrés rapidement. Le groupe PEV montre une fois de plus qu'il est compétent et disposé à assumer sa responsabilité envers le canton.

Hans Kipfer, député au Grand Conseil, Münsingen

 VOTATION POPULAIRE DU 29 NOVEMBRE 2020

Oui à l'initiative pour des multinationales responsables

Tout comme lors de la récolte de signatures, le PEV se positionne clairement en faveur de l'initiative multinationales responsables.

L'économie globale cause des dommages importants aux personnes, aux animaux et à l'environnement. Cette surexploitation se produit loin de nos yeux, mais en partie grâce aux finances et au savoir-faire de la Suisse. Récemment, des amendes se chiffrant en millions ont attiré l'attention. Outre l'exploitation, des cas de fraude en matière de déclaration de produits ont été signalés. L'initiative multinationales respon-



sable veut créer la possibilité de pouvoir poursuivre en Suisse les entreprises établies en Suisse pour les infractions décrites. Les filiales sur les sites d'exploitation peuvent ainsi être contraintes d'avoir des comportements adéquats. Les opposants argumentent que les entreprises se déplaceront à l'étranger en raison de cette réglementation et que notre pays perdra ainsi des places de travail et des recettes fiscales. Cela peut être le cas en partie. Toutefois la prospérité au détriment de la misère

d'être humains et aux dépens de l'environnement dans les pays concernés ne peut, à notre avis, être justifiée d'aucune manière. Fondamentalement, les éventuelles pertes ne sont pas une catastrophe. Si l'initiative est acceptée, elle aura des effets positifs. Les entreprises auront une approche proactive de la gestion des risques, de l'identification et de la prévention des dangers. En cas de dommage, une base juridique sera créée afin que les coupables puissent être tenus comme responsables.

Markus Wenger, député au Grand Conseil, Spiez
Tabea Bossard-Jenni, députée au Grand Conseil, Berthoud

Ne pas encourager les conflits

Le PEV propose un oui à l'initiative populaire « pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre » (initiative contre le commerce de guerre). Le PEV s'est engagé en vain au sein du Conseil national pour l'élaboration d'un contre-projet indirect. Du point de vue du PEV, il est indissolublement contradictoire que la Suisse, d'une part, alimente les conflits dans le monde en finançant la production de matériel de guerre, alors que d'autre part elle souhaite résoudre ces mêmes conflits de manière diplomatique. Cela endommage sa crédibilité en tant que partenaire de médiation neutre.

PEV CH